



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 22 mai 2018

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA HAUTE-SAÔNE

La commission départementale de coopération intercommunale s'est réunie en formation restreinte le 22 mai en préfecture, sous la présidence de Ziad Khoury, Préfet de la Haute-Saône, afin de donner un avis sur la demande de retrait des communes de Adelans-et-le-Val-de-Bithaine et Bouhans-les-Lure de la communauté de communes du Triangle Vert en vue de leur adhésion à la communauté de communes du Pays de Lure.

La commission a donné un avis défavorable et a souhaité par ailleurs qu'il n'y ait pas, de façon générale, de modification de la carte intercommunale jusqu'aux prochaines élections municipales.

Le Préfet a pris acte de cet avis et a confirmé sa volonté sur le principe, au-delà du cas exceptionnel examiné par la commission de ce jour, de ne pas donner suite à d'éventuelles demandes impactant le périmètre des communautés de communes, pour lesquelles la priorité est leur consolidation et le travail sur un agenda de développement de leurs projets.

CONTACT PRESSE :

Justine FILLION

03.84.77.70.12

justine.fillion@haute-saone.gouv.fr

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr

Communiqué de presse